



TERMES DE RÉFÉRENCES

Lot n°1 :

Formation des formateurs en soft skills (Techniques de communication) avec acquisition des vouchers d'examens de certification au profit des enseignants et cadres administratifs et habilitation du centre d'examen de certification en soft skills à l'Université de Gafsa

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....
2. OBJECTIFS DE LA MISSION
3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION.....
4. TACHES A REALISER.....
5. LIVRABLES.....
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION.....
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DE L'EXPERT
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT
10. CONFLITS D'INTERET.....
11. CONFIDENTIALITE.....

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour le financement du projet PAQ PRICE-4C, l'Université de Gafsa a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : **ESpace d'Apprentissage Entreprenariat et de Leadership (ESAEL)**.

Dans le cadre de ce projet, l'Université de Gafsa, par la présente demande sollicite les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification en techniques de communication interpersonnelle et relationnelle.

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'Université de Gafsa : www.ugaf.rnu.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Président de l'Université de Gafsa ;
- Toutes informations indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint aux termes de références (maximum 6 pages).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de références par mail à l'adresse électronique : swalhia2008@hotmail.com et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'université de Gafsa www.ugaf.rnu.tn

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie postale, ou déposées directement au bureau d'ordre de l'Université de Gafsa, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard **le 25/03/2019 à 12 heures 00mn, heure locale**, avec la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

« Demande de manifestation d'intérêt N° 01/Consultant/PAQ-4C-UGAF 2019 »

« Lot1 : Formation des formateurs en soft skills (Techniques de communication) avec acquisition des vouchers d'examens de certification au profit des enseignants et des cadres administratifs et habilitation du centre d'examen de certification en soft skills à l'Université de Gafsa »

Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C-UGAF),

Université de Gafsa, Route de Tozeur, km 4, Gafsa 2100

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de cette mission est un renforcement de connaissance et de capacité en matière de communications interpersonnelle et relationnelle en faveur des enseignants et cadres administratifs, qui assureront par la suite le transfert de ces connaissances en faveur des étudiants.

Ce qui va permettre à ces derniers de se distinguer en acquérant une certification prestigieuse qui leur donnera plus d'atouts et améliorera ainsi leur employabilité aussi bien sur le marché de l'emploi national qu'international.

Plus concrètement, la formation certifiante en communication va donner aux étudiants, qui seront préparés à une éventuelle certification par leurs enseignants formés et certifiés par cette action, des compétences de base en communication interpersonnelle et relationnelle en toute circonstance et cela en prenant en compte son interlocuteur et en s'affirmant dans sa communication ; et des compétences relationnelles (Soft Skills) leur permettant d'aider les jeunes diplômés dans leur démarche de recherche d'emploi.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

Les enseignants et l'équipe membre 4C relevant de l'Université de Gafsa. En effet, des enseignants de l'Université de Gafsa suivront une session de formation et de certification en techniques de communications interpersonnelle et relationnelle. Ensuite, les enseignants certifiés vont transmettre aux étudiants de l'Université de Gafsa les connaissances acquises et les étudiants formés passeront par la suite des sessions de certification.

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'Université de Gafsa, et en collaboration avec le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'Université de Gafsa.

- Elaborer un plan de mise en œuvre du projet ;
- Elaborer un plan de communication avec les établissements d'enseignement supérieur relevant de l'université de Gafsa ;
- Définir le profil de compétences des enseignants candidats à devenir formateurs selon les exigences du projet ;
- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et de certification programmées au profit des enseignants et des étudiants de l'Université de Gafsa comme suit :
 - Certification des enseignants en communications interpersonnelle et relationnelle,
 - Accréditation d'un centre de certification.
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'Université de Gafsa et au Coordinateur du Projet PAQ-PRICE-ESAEL de l'université de Gafsa, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. Livrables

- 1) Certification de 45 enseignants et cadres administratifs (modification envisageable en plus en mois) en communications interpersonnelle et relationnelle.
- 2) Accréditation d'un centre de certification.
- 3) Rapports d'avancement au terme de chaque action.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Université de Gafsa et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'université de Gafsa. Une fois validés, tous les

rapports seront remis à l'université de Gafsa et à son centre 4C en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'Université de Gafsa et à son centre 4C devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Le consultant assurera l'organisation (logistique + vouchers) des sessions de certification pour les enseignants et cadres administratifs.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'Université de Gafsa.

La mission se déroulera tout le long des deux années de l'exécution du projet PAQ-PRICE de l'Université de Gafsa ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'Université de Gafsa après concertation avec l'expert concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'Université de Gafsa lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DE L'EXPERT

Peuvent participer à cette consultation les consultants (les organismes nationaux et internationaux de certification) :

- Ayant une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de certification en langue française reconnue au niveau international ;
- Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie ;
- Ayant participé à des actions et des projets similaires de préférence avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature;
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives;
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

La sélection du consultant individuel est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID- Editions Janvier 2011 Version Révisée Juillet 2014»¹.

¹ Pour Plus d'informations sur la méthode de sélection, voir site : www.banquemondiales.org rubrique «Projets » puis « Produits et services » puis « Passation des marchés » puis cliquer sur l'hyperlien: «Directives pour la sélection et l'emploi de consultants ».

Les consultants individuels appartenant à un bureau ou à un groupement, peuvent présenter des candidatures individuelles.

- Les consultants sont invités à se faire connaître et à fournir des informations sur leurs expériences et leurs compétences en rapport avec la nature de la mission.
- Une liste restreinte sera établie.
- Le consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates, sera choisi pour la mission.
- Le consultant retenu sera invité à remettre une proposition technique et financière puis à négocier son offre.
- Une Commission de Sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

1. Une première évaluation des dossiers de candidatures sur la base des critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	30
Participation à des missions similaires	30
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	30
Expériences générales du consultant	10
Total	100

A l'issue de cette évaluation, une note de dossier (n.d.) est attribuée à chaque candidat avec une pondération de 80% de la note finale. Une note minimale de 70/100 est requise pour être éligible.

Tout candidat ayant « zéro » dans l'une des trois premières rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de sa note finale.

2. Une deuxième évaluation des candidats sur la base d'entretiens directs avec les membres de la commission de sélection. Une note orale (n.o.) est attribuée à chaque candidat avec une pondération de 20% de la note finale.

3. A l'issue des deux évaluations, un classement des candidats selon la formule suivante:

$$\text{Note finale (n.f.)} = 0,8 \times \text{n.d.} + 0,2 \times \text{n.o.}$$

Un Procès Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la C.S qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- ✓ Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement;
- ✓ L'approche méthodologique et pédagogique à adopter et le programme de réalisation de la mission;
- ✓ Le contenu des livrables;
- ✓ L'offre financière y compris les obligations fiscales.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission. En particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Université de Gafsa